Esch-sur-Alzette, le 16 juin 2022



Au Collège des Bourgmestre et Echevins de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Concerne: Etat des restants 2021

Messieurs,

Je vous prie de soumettre à l'approbation de la séance du conseil communal du 08 juillet 2022, l'Etat des restants à recouvrer de l'exercice 2021. Les relevés correspondants vous seront communiqués le 30 juin 2022.

Je me tiens à la disposition des conseillers pour d'éventuelles questions.

Le receveur communal,

Patrick CANNIVE